



Président : Lucien GRIFFOND
Tél. : 06.08.53.48.78 – 03.84.51.33.80
Courriel : unionrandonneeverte@orange.fr
Site Internet : <http://www.union-randonnee-verte.fr>

Association loi 1901 n° 09777 – JO du 29/12/1983
N° RNA : W253000232 (anc. Réf. 0253003114)
Adhérente FFRP n° 05766
N° SIRET : 490 946 720 00037 – APE : 9312Z
Siège social : Mairie – 2 rue de la Gare - 25560 Frasné

Pour nous écrire : 4 rue des Gentianes – le Nod
39250 Mignovillard

Synthèse de la réunion du territoire de la CC des Portes du Haut-Doubs Du 23 avril 2019 à Valdahon

Présents : pour la CC des Portes du Haut-Doubs : Maxime TISSERAND, adjoint technique au service tourisme
AVCL : Yves PICARD et Christian BROSSARD – Commune de Laviron : Jacques VIVOT – Commune de Landresse :
Gérard ARNOUX – Commune de Loray : Jean-Louis SOPPERA – Commune de Vennesses : Robert BULLE

Absents : les associations Froggle Roc et Rando du Dahon

1 – Présentation des itinéraires retenus par la CCPHD pour inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

- *Landresse* : « la guerre des boutons » (thématique sur le roman de Louis Pergaud)
- *Leugney* : « sur les pas de Pergaud » : discussion sur
 - le passage le long de l'Audeux après Leugney : abandonné car propriétés privées
 - le passage entre l'étang de Breuillet (ENS) et Bremondans : il se fera dans le village et non pas dans les pâtures,
 - le gouffre de Belmont : celui-ci est vaste et mérite le détour. Néanmoins le balisage se fera en retrait, et les abords seront bien nettoyés pour apporter de la visibilité au gouffre et au danger objectif qu'il représente.
- *Val de Consolation* : « la roche du Prêtre » (avec passages techniques apparentés « via ferrata ») et « la roche Ste-Catherine »
 - sur ce site, restent 2 tronçons à entretenir : ceux-ci participent à la boucle 1 (au départ de Mont-de-Laval) entretenue par la CC du Plateau du Russey (responsable Patrick BRUOT : 06.72.00.43.55). D'autant que les escaliers, au départ du parking du val de Consolation, sont à refaire le plus rapidement possible. Maxime Tisserand en fera part à la CCPHD. Étant donné que la prise de compétence n'a pas eu lieu sur cette partie, il convient de voir quelle « stratégie » adopte la CCPHD.
- *Chaux-les-Passavant* : « la Grâce Dieu »
- *Laviron* : « le Peu » et le circuit thématique forestier
- *Loray* : « la Rêverotte » à préconiser en sens inverse de celui de l'ancienne carte - « Ste-Radegonde »
- *Pierrefontaine-les-Varans* : « les Crêtes » et « Vautran »

Pour ces circuits, l'entretien courant et le balisage seront assurés par les services techniques de la CCPHD. Les bénévoles seront des « veilleurs » et feront remonter tous les problèmes rencontrés (arbres en travers, défaut de balisage, etc.) à la CCPHD.

La signalétique directionnelle, selon la charte départementale, sera mise en place.

L'inscription au PDIPR entraîne une subvention du Département de 50 % sur les aménagements et de 20 % sur la communication.

2 – Présentation des itinéraires non retenus

- *Vercel* : l'association AVCL, ayant retrouvé des bénévoles, continuera d'entretenir uniquement 2 boucles : « la grotte du Haut Fourneau » et « la Creuse »

- *Valdahon* : l'association Rando du Dahon entretient un circuit : celui-ci est à vérifier
- *Pierrfontaine-les-Varans* : reste à l'association Froggle Roc à entretenir la partie du circuit « Gigot ». A noter que la partie sur la CC du Pays de Sancey-Belleherbe ne sera plus entretenue par cette dernière car elle a abandonné le circuit qui passait sur ce tronçon (voir extrait de carte = entre A et B)).
- *Laviron* : « la grotte des Bougeottes » entretenu par Jacques Vivot, bénévole, dont la partie sur le belvédère du Peu va être reprise par la CCPHD. Sera-t-il possible d'harmoniser la signalétique ? Ce circuit est publié dans le guide URV « à pied... sur les Doubs sentiers ».
- *Dompriel* : « la roche », circuit entretenu par Sylvain Girardet, bénévole.
- *La Sommette* : « Vautiloiseau » et « le Familial », 2 circuits entretenus par des habitants bénévoles.
- *Vennes* : « les Vennards » entretenu par R. Bulle, bénévole, qui accepte volontiers l'aide de son voisin de Loray Jean-Louis Soppera.
- *Passonfontaine* : « le sentier du Barchet » : en fait, c'est la commune qui n'a pas souhaité que ce circuit soit repris par la CCPHD. Boucle entretenu par Benoît Bouchard, bénévole ; toute la zone de l'étang est gérée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté.
- *Naisey-les-Granges* : circuit en cours de création.
- *Fuans* : maintien de la boucle « le tour du Mont », mais à vérifier car plus de nouvelle ces dernières années.

Les autres circuits publiés dans l'ancienne carte ont été sortis du réseau départemental en raison de leur abandon tant par les associations que par les communes.

3 – Besoins en formation aux techniques de balisage

Une journée formation sera dispensée aux agents techniques et aux bénévoles volontaires.

4 – Questions et informations diverses

En réponse aux questions soulevées, Maxime Tisserand souligne que ce plan des itinéraires n'est pas figé, mais qu'il est lancé avec uniquement ces circuits. La communication se fera elle-aussi uniquement sur ces circuits.

Ce qui ne représente que la moitié de l'offre potentielle du territoire, ce que regrette l'association AVCL qui par ailleurs gère un gîte de groupe à Vercel.

Faut-il envisager une brochure séparée pour ces circuits non retenus ? Ce point mériterait d'être rediscuté avec les élus.

L'URV laisse à Maxime Tisserand du matériel de balisage : plaquettes, adhésifs, peinture. Un complément sera fait lors de la journée formation.

En date du 30 avril 2019, information transmise par Patrick BRUOT, responsable sentiers de la CC du Plateau du Russey : sur le site de Consolation, le pont sur le Dessoubre (point B de l'extrait de carte ci-après) est en partie détérioré. Ce qui va entraîner une modification de la boucle 1 publiée dans la carte du Pays Horloger. Ce pont est sur la commune de Consolation Maisonnette.

